



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 mai 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Points 2 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : débat thématique**

### **Thème du débat de haut niveau de 2008 du Conseil économique et social : promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement durable, compte tenu des défis actuels**

**Rapport du Secrétaire général\*\***

#### *Résumé*

La déclaration ministérielle relative à la promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement durable, que le Conseil économique et social a adoptée à sa session de fond de 2003, a énoncé les éléments essentiels pour la réalisation du développement rural dans les pays en développement. Depuis son adoption, la situation a beaucoup évolué. La déclaration a contribué à faire mieux comprendre l'importance de l'agriculture et du développement rural pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la lutte contre la pauvreté et la faim. Certains partenaires du développement ont lancé une initiative visant à coordonner et harmoniser leurs activités. Au niveau régional, notamment en Afrique, des pays se sont engagés à redoubler d'efforts pour promouvoir l'agriculture. Au niveau national, de nombreux pays se sont engagés à renforcer leur action en vue d'éliminer la pauvreté et la faim.

---

\* E/2008/100.



Toutefois, le problème que pose la réduction de la pauvreté rurale est encore plus ardu aujourd'hui qu'en 2003. Les problèmes anciens perdurent et de nouveaux problèmes encore plus considérables menacent d'ancrer les ruraux pauvres plus profondément dans la pauvreté. Le fait que l'augmentation du prix des produits alimentaires dans le monde ait des incidences directes sur les plus pauvres des zones rurales montre qu'il est plus urgent encore d'améliorer la productivité agricole et d'accroître la production alimentaire. Parallèlement, les effets des changements climatiques compromettent la production agricole, notamment dans les zones marginales où vivent un grand nombre des ruraux pauvres. Il est essentiel d'adopter une approche intégrée du développement rural, qui montre bien les liens existant entre la durabilité de l'environnement, la productivité et la pauvreté rurale. Le Conseil économique et social souhaitera peut-être envisager d'adopter un programme portant sur le développement rural qui définisse le rôle que peuvent jouer différentes parties prenantes à court terme comme à moyen et long terme.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–2	3
II. Examen de la mise en œuvre . . . . .	3–30	3
A. Vue d'ensemble de la situation actuelle . . . . .	3–15	3
B. Mesures spécifiques à prendre pour promouvoir le développement rural intégr . . . . .	16–30	7
III. Défis actuels. . . . .	31–64	11
A. Accroissement de la productivité agricole . . . . .	41–42	14
B. Les infrastructures. . . . .	43–46	14
C. Protection sociale et groupes vulnérables . . . . .	47–49	15
D. Changements climatiques. . . . .	50–52	16
E. Biodiversité . . . . .	53	17
F. Rôle des agricultrices . . . . .	54–55	17
G. Effets de l'accroissement de la production des biocarburants . . . . .	56–58	18
H. Financement du développement rural et de l'agriculture. . . . .	59–60	18
I. Amélioration des avantages de la libéralisation du commerce . . . . .	61–62	19
J. Investissements dans la science et la technologie. . . . .	63–64	19
IV. Marche à suivre et recommandations. . . . .	65–67	20

## I. Introduction

1. La déclaration ministérielle relative à la promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement durable<sup>1</sup>, que le Conseil économique et social a adoptée à sa session de fond de 2003, a défini cinq préalables au développement rural dans les pays en développement. Premièrement, le développement rural devrait faire l'objet d'une démarche intégrée qui engloberait les dimensions économiques, sociales et environnementales. Deuxièmement, cette approche devrait être équilibrée, ciblée et adaptée à chaque situation, serait conduite localement, comporterait des synergies et des initiatives locales et répondrait aux besoins des populations rurales. Troisièmement, cette action devrait s'appuyer sur une croissance économique robuste, généralisée et équitable ainsi que sur une mise en valeur des ressources humaines. Quatrièmement, il conviendrait de créer un climat favorable aux investissements étrangers en vue d'appuyer cette action. Enfin, des partenariats établis aux niveaux national et international en vue de renforcer la collaboration entre les acteurs intervenant dans ces différents secteurs joueraient un rôle crucial en assurant la promotion d'une approche intégrée du développement rural.

2. Depuis l'adoption de la déclaration, la situation a bien évolué dans ce domaine. Des progrès ont été réalisés sur certains points, mais des défis restent à relever. Un certain nombre de nouveaux problèmes sont apparus à la suite du ralentissement de l'économie mondiale et de la crise financière, auxquels s'ajoutent les effets toujours imminents des changements climatiques et de l'aggravation de la crise alimentaire. L'examen de la mise en œuvre de la déclaration ministérielle s'inscrit dans ce contexte. Outre l'examen de la question lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2008, un certain nombre d'autres réunions se tiendront en 2008 qui traiteront de ses divers aspects<sup>2</sup>. Le présent rapport doit être lu concurremment avec les rapports qui seront établis pour ces réunions.

## II. Examen de la mise en œuvre

### A. Vue d'ensemble de la situation actuelle

3. Entre 1990 et 2015, des progrès considérables ont été enregistrés vers la réalisation de l'objectif qui était de réduire de moitié la proportion des personnes vivant dans une extrême pauvreté. Entre 1999 et 2004, la *proportion* de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour dans les pays en développement est tombée de 31,6 à 19,2 %. Le nombre *absolu* de personnes vivant dans une extrême pauvreté a également diminué, passant de 1 250 000 000 à 980 millions. S'il est vrai que cette diminution est considérée comme étant liée en grande partie au fait que le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les zones rurales a diminué, il n'en

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 3 (A/58/Rev.1)*, chap. III, par. 35.

<sup>2</sup> Ces réunions comprennent notamment l'examen ministériel annuel de 2008, le débat du Conseil consacré aux questions de coordination en 2008 et la seizième réunion de la Commission du développement durable (5-16 mai 2008).

reste pas moins que les trois quarts d'entre elles vivent encore dans les zones rurales des pays en développement. Cette proportion n'a pas évolué depuis le dernier examen de cette question par le Conseil. En étudiant la situation de plus près, on s'aperçoit que le nombre des ruraux pauvres a baissé en Asie de l'Est et dans le Pacifique, passant de 1 036 000 000 en 1993 à 883 millions en 2003. Toutefois, le nombre des ruraux pauvres a continué de s'élever en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne et il est probable que d'ici à 2040 il dépassera le nombre de citadins pauvres.

4. S'agissant de la faim, la baisse de la proportion des enfants souffrant d'insuffisance pondérale a été faible, passant de 33 % en 1990 à 27 % en 2005. Il n'est guère probable que l'objectif global se rapportant à ces enfants soit atteint. Si la tendance actuelle se poursuit, l'objectif fixé pour 2015 ne sera pas réalisé, l'écart correspondant à 30 millions d'enfants. Il convient de noter que les enfants vivant dans les zones rurales sont deux fois plus susceptibles de souffrir d'un déficit pondéral que ceux des zones urbaines. De la même manière, le nombre absolu d'enfants sous-alimentés n'a diminué que de trois millions au cours de cette période, – 823 millions contre 820 millions –, 80 % d'entre eux vivant dans les zones rurales.

5. En 2006, pour la première fois dans l'histoire récente, le nombre d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire est tombé en dessous des 10 millions (9,7 millions). Toutefois, la mortalité infantile est plus élevée chez les enfants vivant dans les zones rurales et dans les ménages les plus pauvres. La mortalité infantile chez les enfants de moins de 5 ans est de 105 décès pour 1 000 naissances vivantes dans les zones rurales, contre 69 décès dans les zones urbaines. Le taux de mortalité infantile chez les enfants de moins de cinq ans dans les ménages les plus pauvres, soit 60 % du nombre total des ménages, s'établit à 107 décès pour 1 000 naissances vivantes, tandis que pour les 40 % les plus aisés, ce taux s'établit à 67 pour 1 000 naissances vivantes.

6. L'agriculture, qui emploie plus d'un milliard de personnes, est le deuxième secteur d'activité le plus important après les services pour ce qui est de l'emploi. Sur le milliard de personnes qu'elle emploie, 95 % se trouvent dans les pays en développement, ce qui correspond à environ la moitié de la main-d'œuvre dans ces pays, encore que cette proportion soit en baisse. L'agriculture est le principal employeur dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où elle représente 65 et 48 % respectivement des emplois à plein temps. Le nombre de personnes employées dans l'agriculture a en fait augmenté depuis 1991 dans tous les pays en développement, sauf en Asie de l'Est.

7. L'agriculture représenterait un moyen de subsistance pour 86 % de la population rurale. Sur les 5,5 milliards de personnes que compte le monde en développement, 3 milliards, soit près de la moitié de la population mondiale, vivent dans les zones rurales. On estime à 2,5 milliards le nombre des ruraux qui vivent dans des ménages occupés dans l'agriculture et à 1,5 milliard le nombre de ceux qui sont de petits exploitants agricoles. Typiquement, la majeure partie des ruraux pauvres dépend directement ou indirectement de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et d'activités connexes pour leur survie. Les plus pauvres demeurent les sans terre, les métayers, dont les parcelles de terrain sont trop petites ou trop sèches pour pouvoir subvenir à leurs besoins, les éleveurs nomades et les communautés qui sont tributaires de la pêche pour leur subsistance. Les populations autochtones, qui

vivent principalement en Asie et en Amérique latine, ne représentent que 4 % de la population mondiale, mais elles représentent 15 % du nombre total des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Les femmes comptent toujours parmi les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés dans toutes les régions, et dans de nombreux pays, l'émigration des hommes à partir des zones rurales a pour effet d'entraîner la féminisation des économies rurales<sup>3</sup>.

8. De manière générale, la contribution de l'agriculture au Produit intérieur brut (PIB) est généralement en recul, mais elle représente toujours une part élevée dans certains pays : ainsi, 30 % dans les pays pauvres très endettés et 28,5 % dans les pays les moins avancés. La croissance du PIB générée par l'agriculture est près de quatre fois plus efficace lorsqu'il s'agit d'augmenter le revenu de la moitié la plus pauvre de la population d'un pays que celle provenant d'autres secteurs. Non seulement l'agriculture est un moteur de croissance, mais elle contribue aussi au développement de nombreuses manières, en tant qu'activité économique, source de subsistance et fournisseur de services environnementaux<sup>4</sup>.

9. Au cours des 30 dernières années, la superficie des terres irriguées en Afrique a augmenté au rythme de 1,2 % par an. Toutefois, ce pourcentage a commencé à diminuer au milieu des années 80 et il se situe actuellement en dessous de 1 %. Depuis 1995, le taux de croissance annuelle s'est maintenu en moyenne entre 0,5 et 0,7 %. Les terres irriguées représentent moins de 10 % de leur potentiel en Afrique, alors que ce chiffre s'élève à 26 % en Inde et à 44 % en Chine. Le taux annuel de croissance des terres irriguées se situe bien en dessous des 7 % nécessaires à la réalisation de l'objectif de 20 millions d'hectares fixé par l'Union africaine pour 2015<sup>5</sup>. De plus, au regard des normes internationales, l'usage des engrais est extrêmement faible en Afrique.

10. En 2004, dans les pays à vocation agricole, typiquement les plus pauvres de tous les pays en développement, 4 % seulement du montant total des ressources budgétaires ont été consacrées à l'appui à l'agriculture. En outre, le montant de l'aide publique au développement (APD) consacré à l'agriculture était tombé de 8 milliards de dollars en 1984 à 3,4 milliards de dollars en 2004, date à laquelle ce montant ne représentait que 4 % du montant total de l'APD. À l'heure actuelle, le montant total de l'APD dirigé vers l'agriculture africaine s'élève à 1,2 milliard de dollars approximativement, niveau qui était le sien en 1975. Certains donateurs bilatéraux se sont retirés complètement de ce secteur. En revanche, l'investissement privé dans les chaînes de valeur agricoles, qu'il soit intérieur ou étranger, est en augmentation rapide dans de nombreux pays. En outre, des fondations privées et de nouveaux donateurs bilatéraux sont en passe de devenir d'importantes sources de financement du développement agricole. L'Alliance pour une Révolution verte en Afrique, qui a bénéficié à ses débuts d'un appui de la Fondation Rockefeller et de la Fondation Bill et Melinda Gates, est une importante initiative conduite par les Africains.

11. L'accès limité aux infrastructures restreint gravement les services offerts aux ruraux pauvres tels que l'électricité, le téléphone, le transport, les écoles, les centres

<sup>3</sup> « Des résultats pour surmonter le défi », Fonds international pour le développement agricole 2010-2012, projet VII (FIDA).

<sup>4</sup> FIDA, Scénario pour le Rapport sur le monde 2008 : l'agriculture au service du développement (Washington, Banque mondiale, 2007).

<sup>5</sup> Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD.

de santé, les centres urbains et les marchés. Près de 700 millions de ruraux habitent à plus de deux kilomètres d'une route utilisable en toute saison, et dans certains pays, 10 % seulement des routes rurales sont considérées comme étant en bonne condition. Cette situation fait peser un fardeau disproportionné sur les femmes rurales dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne où elles consacrent chaque jour plusieurs heures aux déplacements, et ce uniquement pour survenir aux besoins de subsistance du ménage.

12. L'accès limité aux marchés, y compris le crédit et l'assurance, parce qu'il pénalise également les pauvres en ce qu'il les rend moins à même de disposer d'un accès régulier aux services de base et aux investissements tels que l'éducation et les soins de santé, peut en définitive renforcer leur pauvreté. Près de 82 % de tous les enfants qui ont quitté l'école primaire vivent dans les zones rurales. C'est dans les ménages les plus pauvres et dans les zones rurales que les taux d'inscription à l'école secondaire sont les plus bas. Dans les pays en développement, 30 % des enfants ruraux ont quitté l'école contre 18 % des enfants dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, les enfants ont tendance à devoir se déplacer sur de beaucoup plus grandes distances pour se rendre à l'école la plus proche, et il y a tout à craindre que leurs parents aient été moins éduqués et accordent une moindre valeur à l'éducation; et il est souvent plus difficile d'attirer de bons professeurs vers les campagnes. Les disparités entre les sexes sont les plus grandes dans les ménages pauvres et ruraux.

13. Soixante treize pour cent des personnes vivant dans les zones rurales ont accès à des sources d'eau potable de meilleure qualité contre 95 % dans les zones urbaines. Chaque année, l'insalubrité de l'eau destinée à la consommation humaine, le manque de couverture sanitaire de base et une mauvaise hygiène sont responsables du décès d'au moins 1,6 million d'enfants de moins de 5 ans, la majorité de ces décès survenant dans les zones rurales des pays en voie de développement. C'est en Afrique subsaharienne que la situation se présente avec le plus d'acuité : l'approvisionnement en eau et la couverture sanitaire dans les zones rurales y demeurent très bas, se situant à 42 et 28 %, respectivement. Dans cette région, le nombre de personnes n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau de qualité s'est accru de 35 millions et le nombre de ceux qui ne disposent d'aucune couverture sanitaire a augmenté de 56 millions entre 1990 et 2004.

14. En matière de télécommunications, la téléphonie mobile enregistre une croissance élevée et des taux de pénétration qui atteignaient en moyenne 40 % à la fin de 2006. Au taux de croissance actuel, la pénétration du téléphone mobile devrait atteindre 50 % au début de 2008. Les services de téléphonie mobile ont joué un rôle critique en renforçant l'accès aux télécommunications dans de nombreuses régions en développement et dans les zones rurales, là où les lignes fixes sont en nombre limité ou n'existent pas.

15. L'investissement dans l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Afrique s'est amélioré considérablement au cours de ces dernières années et représentait un montant total de 8 milliards de dollars en 2005 contre 3,5 milliards en 2000. Ces chiffres reflètent un environnement de plus en plus attrayant pour l'investissement privé, stimulé par l'ouverture de la plupart des marchés des télécommunications africains, à laquelle s'est ajoutée la mise en place d'organes de réglementation indépendants dans près de 90 % des pays de la région. En Afrique, la téléphonie mobile est le marché qui s'est développé le plus

rapidement dans toute la région, deux fois plus vite que sur le marché mondial, le nombre d'abonnés sautant de 16 millions à 136 millions entre 2000 et 2005. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est près de cinq fois supérieur à celui des lignes fixes en Afrique. Toutefois, la pénétration n'est pas également répartie dans toutes les régions. Il ressort d'une étude de 10 pays d'Afrique effectuée en 2005<sup>6</sup> que les ménages ruraux ont un accès infiniment plus limité aux lignes fixes ou aux téléphones mobiles et aux ordinateurs que les ménages citadins et qu'ils se heurtent à des obstacles beaucoup plus importants de distance et de déplacement pour avoir accès au téléphone, aux ordinateurs et à l'Internet (télécentres et cybercafés).

## **B. Mesures particulières visant à promouvoir un développement rural intégré**

16. La déclaration ministérielle adoptée par le Conseil économique et social en 2003 a contribué à souligner l'importance de l'agriculture et du développement rural pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment la lutte contre la pauvreté et la faim. Un certain nombre de partenaires du développement ont pris des mesures pour coordonner et renforcer l'harmonie de leurs activités. Au niveau régional, notamment en Afrique, les pays se sont engagés à renforcer les efforts qu'ils déploient pour promouvoir l'agriculture. Au niveau national, de nombreux pays sont résolus à renforcer leur action pour éliminer la pauvreté et la faim. Sous les auspices du Conseil économique et social et ailleurs, des partenariats entre le secteur public et le secteur privé ont été également encouragés dans certains pays. Le système des Nations Unies, sous l'impulsion de trois institutions basées à Rome, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), a intensifié son action visant à promouvoir le développement rural et l'agriculture. En ce qui concerne la protection sociale, un certain nombre d'organes du système des Nations Unies mettent à exécution des initiatives et des projets en commun, qui portent sur tout un éventail de questions allant de l'éducation à la santé. En dépit de toutes ces initiatives, il semble que l'on ne dispose pas au niveau des pays d'un cadre d'ensemble cohérent en faveur du développement rural qui puisse coordonner tous ces efforts disparates. La Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural représente une démarche entreprise dans ce sens entre donateurs et partenaires du développement.

17. À l'échelle mondiale, la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural<sup>7</sup>, lancée en 2004, rassemble près de 39 organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, dont des organismes des Nations Unies tels que le FIDA et la FAO, en vue de coordonner les approches du développement rural et ainsi d'améliorer l'efficacité de l'aide destinée à ce développement. Parmi les principales questions dont traite la Plate-forme figurent les approches sectorielles de l'agriculture et du développement rural, les liens entre les zones rurales et les zones urbaines ainsi que le suivi et l'évaluation du développement

<sup>6</sup> Alison Gillwold ed., « Towards an African e-Index: Household and individual ICT Access and Usage across 10 African countries », (Research ICT Africa, 2005).

<sup>7</sup> Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural, [http://www.donorplatform.org/component/option,com\\_frontpage/Itemid,1/](http://www.donorplatform.org/component/option,com_frontpage/Itemid,1/)

rural. Il est également procédé à l'élaboration d'un code de conduite de l'agriculture et du développement rural en vue d'assurer une coordination efficace et de responsabiliser mutuellement les donateurs qui participent à ces programmes, dans le but d'accroître les investissements et d'en renforcer l'efficacité.

18. Au niveau régional, les États membres de l'Union africaine se sont engagés à consacrer 10 % au moins de leurs ressources budgétaires au développement agricole et rural. Par ailleurs, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique offre un cadre d'ensemble pour le rétablissement de la croissance agricole, du développement rural et de la sécurité alimentaire en Afrique. Le sommet de l'Union africaine sur la sécurité alimentaire en Afrique, qui s'est tenu à Abuja du 4 au 7 décembre 2006, a demandé à la Commission de l'Union africaine de prendre en main la promotion du riz, des légumes, du maïs, du coton, de l'huile de palme, du bœuf, des produits laitiers, des volailles et des produits de la pêche considérés comme des produits de base stratégiques au niveau du continent pour ce qui est de renforcer le commerce et la sécurité alimentaire au niveau intrarégional.

19. Les alliances internationales et nationales contre la faim ont été créées sur la base du volontariat pour mobiliser l'action visant à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement qu'est la réduction de moitié, entre 1990 et 2015, de la proportion de personnes souffrant de la faim. Entre 2003 et 2006, 95 pays avaient déclaré qu'ils souhaitaient constituer une alliance nationale contre la faim. En mai 2006, la mise en place de 25 de ces alliances avait été menée à bien et celle de 23 autres était en cours.

20. L'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural a été instituée en tant qu'initiative ad hoc du Conseil économique et social suivant l'adoption de la déclaration ministérielle de 2003. Le Conseil avait approuvé Madagascar en 2004 et la République dominicaine en 2005 en tant que deux premiers pays pilotes pour l'Alliance et en 2007 il avait accueilli avec satisfaction l'initiative des Gouvernements angolais et éthiopien tendant à être les troisième et quatrième pays pilotes. En 2004, le Gouvernement malgache a établi l'Alliance-Madagascar en vue de promouvoir des partenariats dans le domaine du développement rural. En République dominicaine, c'est la Commission présidentielle des objectifs du Millénaire pour le développement et du développement durable, instituée en 2004, qui appuie ces travaux.

21. La Conférence internationale de la FAO sur la réforme agraire et le développement rural, organisée en commun par la FAO et le Gouvernement brésilien en 2006, peut également être considérée comme représentant une étape importante pour la promotion du développement rural. La Déclaration finale de la Conférence<sup>8</sup> adoptée le 10 mars 2006, a présenté une vision applicable à la réforme agraire et au développement rural et a souligné la nécessité d'un dialogue ouvert et de politiques et programmes cohérents, éthiques, participatifs et intégrés fondés sur la décentralisation et l'autonomisation au niveau local. La Déclaration a également souligné l'importance du renforcement des capacités, de l'assistance technique, de la recherche appliquée et de la mise au point et du transfert des technologies.

---

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, rapport de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural, Porto Alegre (Brésil), 7-10 mars 2006 (C 2006/REP), appendice G.

22. Un certain nombre d'agences spécialisées et d'organismes des Nations Unies collaborent sur le front social. La FAO et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont intensifié leurs efforts communs pour promouvoir la création d'emplois décentes dans les zones rurales, notamment la diffusion du Guide des outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent<sup>9</sup>, considéré comme une base de l'élaboration d'une stratégie de l'emploi rural. On note une collaboration accrue entre les institutions dans le domaine du travail des enfants dans l'agriculture et de l'action menée, à des niveaux divers, pour renforcer les services sociaux et la sécurité et la santé des travailleurs conformément aux principes des bonnes pratiques agricoles.

23. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, partenariat actif et en voie d'élargissement regroupant plus de 13 organismes, a été créée en 2000 pour axer les programmes et les activités de sensibilisation sur l'éducation des filles, l'Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3. L'Initiative pour la suppression des droits de scolarité est désormais largement reconnue au sein des milieux internationaux de l'éducation et du développement comme l'un des principaux mécanismes dont disposent les pays pour atteindre les objectifs du Millénaire en matière d'éducation et d'éducation pour tous. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ses partenaires assurent la promotion du dialogue au niveau des politiques et l'établissement de rapports connexes.

24. De nombreux programmes spécifiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visent à renforcer les capacités dans le secteur de la santé structurée, y compris l'« Action solitaire en temps de crise » (en particulier les catastrophes naturelles provoquées par les intempéries), le VIH/sida, Faire reculer le paludisme, les programmes portant sur les maladies tropicales négligées et sur les maladies transmissibles : Surveillance et action. Le programme de l'OMS sur l'eau, l'hygiène et la santé se concentre sur la qualité des ressources en eau, l'évaluation de l'impact sur la santé, la collaboration intersectorielle et la gestion de l'environnement dans le but de réduire l'incidence des maladies évitables transmises par l'eau.

25. Les services écosystémiques revêtent une importance particulièrement critique pour les communautés rurales, notamment dans les pays en développement, car elles dépendent, entre autres, des réglementations relatives à l'eau et de la purification de l'eau, de la rétention des sols, des cycles des nutriments et de la pollinisation pour leur bien-être, y compris leurs moyens de subsistance, sécurité, capacité de résistance et santé. L'Initiative sur la pauvreté et l'environnement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) souligne les liens entre la durabilité de l'environnement et la pauvreté en mettant en évidence les coûts de la dégradation de l'environnement et les avantages de pratiques d'utilisation durable des terres et fournit un appui aux gouvernements pour accorder un rang de priorité plus élevé aux pratiques agricoles durables. Dans le cadre de cette initiative, l'utilisation durable des terres, y compris l'agriculture durable, reçoit une place de choix dans les programmes de pays, l'accent étant mis de plus en plus sur le secteur agricole considéré comme la clef de la réduction de la pauvreté rurale.

---

<sup>9</sup> Genève, Bureau international du travail/Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (2007).

26. En Asie occidentale, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a coopéré avec l'OIT et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) entre 2004 et 2007 afin d'encourager la création d'emplois et la création de revenus dans les zones rurales du sud du Liban en fournissant un appui aux petits producteurs travaillant dans le secteur agricole et les agro-industries. La CESAO continue ce travail en forgeant des partenariats avec d'autres protagonistes régionaux, dont l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles et le Fonds arabe pour le développement économique et social. Les activités ont visé expressément à créer des groupes de petits producteurs et à les encourager à travailler en commun à des projets agricoles de façon à améliorer la productivité et la compétitivité de leurs efforts.

27. Les liens entre les zones rurales et les zones urbaines sont déterminants pour ce qui est d'assurer des flux de capitaux publics et privés, de biens et d'informations et la diffusion des connaissances et de la technologie depuis les centres urbains vers les zones rurales. Ces flux dépendent de plus en plus d'infrastructures urbaines et régionales telles que les transports, les TIC et les services de base. En coopération avec le PNUD et les gouvernements de plusieurs pays, dont le Népal et l'Indonésie, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) favorise des programmes de partenariat entre zones rurales et urbaines et entre secteurs public et privé au moyen de l'amélioration des infrastructures et services. Dans le but de revitaliser les économies locales dans la région du Lac Victoria en améliorant la productivité agricole et en développant des marchés urbains complémentaires, une initiative de développement régional est encouragée par plusieurs organismes des Nations Unies conjointement avec le Fonds commun pour les produits de base.

28. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a appuyé un programme visant à aider les gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale à élaborer des politiques et stratégies agricoles cohérentes dans les zones rurales qui soient à même de renforcer les capacités des femmes rurales. Le programme porte sur l'application d'un plan d'action pour la période 2004-2007 au moyen de la création d'un cadre de développement rural en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. Ce plan d'action est utilisé à présent comme instrument en vue d'assurer l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les stratégies et objectifs du cadre de développement rural.

29. Des efforts ont été faits pour adapter l'appui au programme aux besoins particuliers des différentes communautés. Ainsi, le FIDA travaille dans certaines régions avec des groupes particuliers, notamment des peuples autochtones et d'autres minorités ethniques. Les femmes ont été particulièrement ciblées dans toutes les régions.

30. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), réseau de recherche regroupant 15 centres internationaux de recherche agricole, mobilise des personnalités du monde scientifique et des chercheurs dans le domaine de l'agriculture pour promouvoir l'agriculture durable en vue d'assurer la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Le Fonds international pour le développement agricole, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture parrainent le réseau du Groupe.

### III. Défis actuels

31. Les perspectives de l'économie mondiale se sont bien assombries à la suite du ralentissement de l'économie des États-Unis d'Amérique, dont les effets se feront sentir dans de nombreux pays en développement, renversant la croissance régulière qu'ils ont connue pour la majeure partie des 10 dernières années. Par ailleurs, les prix élevés de l'énergie ont affecté les pays importateurs d'énergie. Atteints en partie par ces facteurs, les prix des denrées alimentaires, qui augmentaient depuis 1920, ont enregistré une forte hausse au cours des derniers mois, ce qui pose une menace à de nombreux pays en développement, en particulier les pays à faible revenu déficitaires en produits alimentaires. Les ménages pauvres qui sont des acheteurs nets de denrées alimentaires sont ceux qui sont le plus touchés. Le prix élevé des denrées alimentaires pourrait être une aubaine pour leurs producteurs, mais il faut fournir un appui aux agriculteurs dans les zones rurales, de façon à ce qu'ils puissent eux aussi bénéficier de cette situation. De plus, les changements climatiques posent des menaces dont les conséquences les plus graves sont subies par ceux qui ne disposent pas des moyens de se préparer et de s'adapter à leurs effets défavorables.

32. Comme il a été noté au paragraphe précédent, le défi le plus récent a été l'augmentation spectaculaire et alarmante des prix des denrées alimentaires. Historiquement, ces augmentations ont contribué à l'instabilité politique et des troubles se sont déjà produits dans un certain nombre de pays. L'indice des prix des produits alimentaires établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a augmenté de 9 % en 2006 et de 23 % en 2007. À la fin du mois de mars 2008, les prix du blé et du maïs avaient augmenté de 130 % et de 30 %, respectivement, en une année, tandis que celui du riz avait plus que doublé depuis la fin du mois de janvier 2008. Le prix de pratiquement toutes les denrées a augmenté. Cette augmentation compromettra le succès de la lutte contre la faim et la réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement si aucune mesure n'est prise pour en atténuer les effets. Les ménages souffrant de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire seront les plus touchés. Lorsque les prix augmentent, les pauvres réduisent le volume de leur consommation alimentaire et choisissent des aliments d'une valeur nutritionnelle moindre. Il est donc nécessaire de mettre en place des filets de sécurité et une protection sociale destinés aux personnes sans accès aux denrées alimentaires. Les pays exportateurs nets retireront des avantages et bénéficieront de l'amélioration des termes de l'échange, mais les pays importateurs nets devront payer une facture plus élevée pour leurs importations alimentaires. Les prix des denrées de base sont fondamentalement sujets à des fluctuations en raison de la faible élasticité de l'offre et de la demande, mais la plupart des experts s'attendent à ce que la volatilité et le niveau élevé des prix des denrées alimentaires perdurent un certain temps même si ces prix doivent baisser progressivement après les sommets escomptés en 2008 ou 2009<sup>10</sup>.

33. L'ampleur de cette augmentation des prix a eu aussi des incidences sur les activités des organisations œuvrant dans le domaine de l'assistance humanitaire, telles que le PAM. Alors que la demande d'aide alimentaire augmente, la capacité

<sup>10</sup> Par exemple, voir Banque mondiale, *Global Economic Prospects, 2008* ; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-FAO, *Agricultural Outlook 2007-2016*, Paris, 2007.

du PAM d'y répondre a été réduite. Les livraisons d'aide alimentaire ont diminué de façon quasi continue, passant de 15 millions de tonnes en 1999 à 6,7 millions en 2006, et elles ont probablement diminué encore en 2007. De plus, le coût pour le PAM de l'acheminement des denrées alimentaires aux bénéficiaires a augmenté de plus de 70 % au cours de la période 2002-2007. En avril 2008, le PAM a lancé un appel extraordinaire pour mobiliser 755 millions de dollars supplémentaires en vue de s'acquitter de son engagement de nourrir 73 millions de personnes souffrant de la faim en 2008. Des fonds supplémentaires seront nécessaires pour satisfaire les besoins alimentaires des millions de personnes supplémentaires qui risquent de souffrir de la faim et de la malnutrition.

34. Les impacts diffèrent selon que les pays sont des exportateurs ou des importateurs nets de produits alimentaires. Cinquante-cinq pour cent des pays en développement sont des importateurs nets de produits alimentaires et la quasi-totalité des pays en Afrique sont des importateurs nets de céréales. Selon la FAO, le coût total des importations alimentaires pour les pays à déficit alimentaire à faible revenu était supérieur de 24 % en 2007 à ce qu'il était en 2006, ayant atteint 107 milliards de dollars, soit deux fois plus qu'en 2000. Les pertes dues aux termes de l'échange ont représenté 0,5 % du PIB des pays à faible revenu depuis la fin de 2004. Dans 29 pays, ces pertes ont représenté 1 % du PIB et près de 5 % du PIB dans le pays le plus touché<sup>11</sup>. Les pays importateurs de combustibles ont en même temps subi le fardeau supplémentaire dû à l'augmentation du prix du pétrole. Nombre de pays en développement dépendent d'importations pour combler leur déficit de production interne. L'augmentation des prix sur le marché international et les restrictions à l'importation imposées par certains pays ont rendu cela encore plus difficile.

35. L'augmentation des prix des produits alimentaires contribue également à l'instabilité macroéconomique. Dans les pays en développement, où l'alimentation constitue une composante importante de l'indice des prix à la consommation, cette augmentation exerce des pressions inflationnistes. L'inflation dans les pays en développement s'est accélérée en 2007, et elle est passée de 11,9 % à 16,4 % dans les pays les moins avancés au cours de la même période<sup>12</sup>. L'augmentation des prix des produits alimentaires pourrait contribuer également aux déséquilibres budgétaires. Les dépenses publiques pour les programmes établissant un dispositif de sécurité pour les revenus, fondé ou non sur les produits alimentaires, iront en augmentant à cause de l'augmentation du nombre des bénéficiaires et du coût par bénéficiaire. En outre, plusieurs gouvernements ont réduit leurs taxes et droits sur les produits alimentaires pour atténuer les incidences de l'augmentation des prix.

36. L'augmentation des prix des produits alimentaires touche aussi les ménages en limitant leur accès aux denrées alimentaires. Les plus vulnérables sont ceux qui consacrent une grande partie de leurs revenus à l'achat de produits alimentaires. Il s'agit des pauvres vivant en milieu urbain, des ruraux sans terre, des éleveurs et de nombreux petits exploitants agricoles et agropasteurs, qui produisent des cultures non vivrières, dépendent de la vente limitée de bétail ou achètent plus de denrées alimentaires qu'ils n'en vendent.

<sup>11</sup> *Global Economic Prospects, 2008/...*, p. 40.

<sup>12</sup> Voir *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2008* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.II.C.2), tableau A.6.

37. Face à la situation alarmante actuelle, le Secrétaire général a mis en place l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire en vue de coordonner les efforts faits par le système des Nations Unies pour répondre à la crise mondiale. Le Conseil économique et social a organisé une réunion spéciale sur la crise alimentaire mondiale, qui doit se tenir du 20 au 22 mai 2008, pour mieux sensibiliser les parties prenantes et solliciter leur appui en faveur des secours internationaux. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : les défis du changement climatique et des bioénergies, organisée par la FAO en collaboration avec les autres institutions spécialisées basées à Rome, qui doit se tenir en juin 2008, abordera la question de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté face aux changements climatiques dans le contexte de la sécurité énergétique.

38. Les changements climatiques sont un autre problème qui a rendu plus urgente la nécessité de prendre des mesures. La production agricole devrait chuter dans les régions tropicales et les régions plus tempérées à cause de la variabilité du climat et de l'incertitude touchant à la durée de la saison de croissance, de la diminution des disponibilités en eau, de nouveaux schémas de propagation des ravageurs et des maladies et d'une perte de biodiversité. Selon une analyse récente<sup>13</sup>, la diminution de la production dans les pays en développement pourrait se situer entre 9 et 21 % d'ici 2080. La situation en Afrique serait nettement plus mauvaise, mais les pays de toutes les régions subiront cette diminution. Presque partout, ce sont les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables vivant dans les zones rurales qui seront le plus touchés. L'augmentation des températures aura pour effet de réduire non seulement le rendement de la plupart des cultures, mais aussi la superficie des terres arables, en particulier en Afrique. Les sécheresses et les inondations devraient devenir plus fréquentes et plus graves. Le rendement des cultures pourrait chuter de 50 % dans certains pays et près de 50 millions d'habitants supplémentaires risquent de souffrir de la faim d'ici 2020.

39. Vu les capacités institutionnelles et financières limitées existant au niveau local, ces problèmes que posent les changements climatiques auront des effets préjudiciables sur la pauvreté, la faim et les conditions sanitaires des communautés rurales. Comme les pays ne sont pas suffisamment préparés à faire face à ces effets, ils doivent élaborer des stratégies de riposte et accroître leur résilience. Les conditions de vie des ménages ruraux pauvres et des agriculteurs qui dépendent des ressources naturelles et de l'agriculture de subsistance se détérioreront probablement encore plus.

40. Le caractère urgent de la situation découlant de la crise alimentaire actuelle exige une réponse immédiate. Sur le moyen et le long termes, la combinaison de l'augmentation des prix des produits alimentaires et des risques déjà accrus que font peser les changements climatiques offre la possibilité d'élaborer des programmes cohérents bien coordonnés visant à promouvoir un développement rural durable en améliorant la productivité agricole. Certains des principaux aspects des réponses à moyen et long terme sont exposés ci-après.

---

<sup>13</sup> William Cline, « Global warming and agriculture : new country estimates show developing countries face declines in agricultural productivity », CGD Brief (Washington, Center for Global Development, septembre 2007).

## A. Accroissement de la productivité agricole

41. Un accroissement de la productivité agricole contribue de façon importante à réduire la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. Une étude réalisée dans 58 pays en développement<sup>14</sup> a conclu qu'une augmentation de 10 % de la productivité agricole engendrait une réduction de la proportion d'habitants vivant avec 1 dollar par jour pouvant atteindre 6 %. Pour 19 pays africains, une augmentation de 1 % de la première se traduisait par une réduction de près de 1 % de la seconde. L'accroissement de la productivité est indispensable en Afrique. Aussi bien la productivité totale que partielle des facteurs a augmenté moins rapidement dans les pays les moins avancés que dans les autres pays en développement entre 1961 et 2003. Les pays les moins avancés ont pris du retard sur les autres pays en développement s'agissant tant du niveau de la productivité que de l'accroissement de la productivité.

42. Les principales sources de l'accroissement de la productivité comprennent le changement technologique, les réformes des institutions et de la gouvernance, ainsi que les évolutions structurelles. Pour l'Afrique, l'accroissement des terres irriguées et le recours accru aux engrais font partie des facteurs cruciaux. Les réformes des institutions et de la gouvernance sont aussi nécessaires pour faire en sorte que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques s'attaquent aux déficiences du marché, à l'insuffisance de l'apprentissage et de l'innovation et aux déficiences en matière de capacités administratives et institutionnelles. De plus, une croissance durable rapide doit s'accompagner de changements structurels, dans lesquels la main-d'œuvre et le capital passent d'activités traditionnelles à faible productivité à des secteurs et sous-secteurs modernes où les rendements augmentent. Les investissements dans les infrastructures, tant matérielles que sociales, contribuent à accroître la productivité, comme précisé ci-dessous.

## B. Les infrastructures

43. Les infrastructures et les services d'appui dans les zones rurales jouent un rôle essentiel dans la promotion du développement rural, en particulier en renforçant la production agricole. Ils ont des incidences sur la qualité, la quantité, la diversité, l'accessibilité, la distribution et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire par les zones rurales. Les populations fortement dispersées, les activités économiques de faible volume, les prestations de services peu abondantes et la distance entre les ménages constituent des problèmes majeurs pour assurer des infrastructures rurales efficaces par rapport au coût qui, pour être surmontés, nécessitent de lourds investissements et de nouvelles approches telles que des pôles de transport. La fourniture de routes, de moyens de transport, d'eau et d'irrigation, d'électricité et de télécommunications recouvre des éléments importants des infrastructures rurales.

44. On compte 2,5 milliards de personnes qui continuent d'utiliser des combustibles traditionnels tels que le bois, le fumier et les résidus agricoles pour le chauffage et la cuisine. Seulement 46 % des ménages ruraux ont accès à l'électricité contre 89 % des ménages urbains. Cette dépendance à l'égard des combustibles

---

<sup>14</sup> Lin Lin et alii., « Agricultural productivity and poverty in developing countries », extension to DFID Report, n° 7946 (Londres, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Département du développement international, 2001).

traditionnels pourrait empêcher leurs utilisateurs de sortir de la pauvreté, le temps nécessaire à la collecte du bois de feu les empêchant d'avoir le temps de se consacrer à des activités productives. De plus, les combustibles traditionnels constituent des risques pour la santé et sont préjudiciables à l'environnement. En outre, sans électricité, les populations rurales n'ont pas accès à des services modernes tels que l'éclairage électrique et la réfrigération. Il est essentiel d'élaborer un cadre politique et d'attirer des investissements visant à assurer l'accès à des services énergétiques plus modernes.

45. Faciliter l'accès aux ressources en eau et améliorer l'assainissement est important à la fois pour assurer des conditions de vie saines aux populations rurales et pour accroître la production agricole. Un accès limité à l'eau potable salubre et à des installations d'assainissement adéquates est la cause profonde de nombreuses maladies qui sévissent en Afrique. Il est essentiel d'améliorer cet accès pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le secteur agricole est le principal consommateur de ressources en eau dans le monde, au moins 70 % du total. En 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des pays ou des régions où la pénurie d'eau sera totale, et il se pourrait que les deux tiers de la population mondiale vivent alors dans des conditions de stress hydrique. L'irrigation est essentielle pour la production alimentaire. Selon la FAO, les terres irrigables sont suffisantes pour satisfaire les besoins futurs : dans les pays en développement, seulement la moitié du potentiel est utilisé. Alors que l'Asie du Sud, l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord connaîtront des problèmes majeurs en matière de ressources en eau, l'Afrique subsaharienne a la possibilité d'étendre l'irrigation.

46. Les télécommunications constituent un facteur important pour l'obtention d'informations sur les marchés. Seulement 8 % des ménages ruraux ont le téléphone, contre 38 des ménages urbains. Des approches novatrices sont étudiées, qui s'appuient sur les progrès réalisés dans les technologies des communications, faisant appel par exemple aux radios, aux téléphones cellulaires, à la télévision et à l'Internet. Les systèmes d'information gardent les agriculteurs et les commerçants au courant de la demande et des autres informations relatives au marché, des phénomènes météorologiques et des technologies et services agricoles disponibles. L'accès à tout un éventail d'informations rend les agriculteurs et les commerçants plus compétitifs et peut leur permettre de pénétrer des marchés éloignés

### **C. Protection sociale et groupes vulnérables**

47. Il est essentiel de faire en sorte que les groupes les plus vulnérables soient protégés contre les chocs au moyen de systèmes efficaces de protection sociale qui empêchent les gens de tomber dans le piège de la pauvreté. À cet égard, la protection sociale peut comprendre une assistance sous forme de denrées alimentaires, de coupons ou de virements d'espèces, ainsi que des programmes d'assurance et des mesures d'amélioration de la productivité en faveur des agriculteurs pauvres.

48. Le PAM met à l'essai actuellement un programme novateur, qui consiste à étendre la couverture du contrat d'assurance pour l'aide humanitaire en Éthiopie afin de couvrir 6,7 millions de personnes. Le programme versera de l'argent aux agriculteurs en cas de sécheresse extrême. Il assure contre les événements

météorologiques aux conséquences graves et met en place un cadre global de gestion des risques.

49. Il convient d'accorder une attention particulière aux groupes de population vulnérables. Les populations autochtones et les minorités sont souvent les groupes les plus pauvres dans le pays où ils vivent. Il s'agit majoritairement de ruraux. Il est établi qu'un nombre disproportionné de populations autochtones vivent en deçà du seuil de pauvreté ou dans l'extrême pauvreté<sup>15</sup>. Les équipes de pays des Nations Unies n'ont pas toujours intégré le développement économique des populations autochtones et des minorités dans les programmes de pays, comme cela a été noté.

## D. Changements climatiques

50. Malgré l'accroissement des menaces que posent les changements climatiques, on ne constate guère que les ruraux pauvres reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour s'y adapter. Au milieu de l'année 2007, les fonds multilatéraux effectivement décaissés dans le cadre des différentes initiatives au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>16</sup> n'avaient atteint que 26 millions de dollars<sup>17</sup>. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux augmentent progressivement l'appui qu'ils apportent à l'adaptation, mais cela relativement à une base très faible, et la planification et le financement pour l'adaptation aux changements climatiques ne sont pas encore ancrés dans les programmes de la plupart des organismes donateurs.

51. L'un des principaux défis à relever dans les années à venir consistera à comprendre dans quelle mesure les populations peuvent être vulnérables aux changements climatiques, en combinant des modèles climatiques à des évaluations de la vulnérabilité partant de la base. Les autres défis seront aussi la conception et l'élaboration de projets et programmes d'adaptation concrets, efficaces par rapport au coût, à même d'aider les populations les plus vulnérables à s'adapter aux changements climatiques, en mobilisant un appui financier supplémentaire pour leur mise en œuvre, en améliorant les systèmes d'alerte rapide et d'analyse de la vulnérabilité en vue de mieux évaluer les risques liés aux changements climatiques et d'améliorer la préparation et d'intensifier les activités de réduction des risques et les arrangements logistiques visant à faire face aux chocs liés au climat. La crise alimentaire actuelle fait qu'il est encore plus urgent de réaliser une étude approfondie des effets des changements climatiques sur la production alimentaire.

52. Les changements climatiques sont également une des principales causes de la diminution de la biodiversité. Cette diminution et les effets directs des changements climatiques sur les écosystèmes peuvent provoquer une réduction des services

<sup>15</sup> Voir, par exemple, l'additif au rapport de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités du Conseil des droits de l'homme, sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des minorités : examen des rapports de pays sur les OMD et des stratégies de réduction de la pauvreté (A/HRC/4/9/Add.1 et Corr.1) ; et le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones (E/CN.4/2003/90).

<sup>16</sup> Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 1771, n° 30822.

<sup>17</sup> PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008, La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Éditions La Découverte, Paris, 2007.

écosystémiques, portant préjudice au bien-être des populations, en particulier des ruraux pauvres qui sont fortement tributaires de ces services. En conséquence, les activités d'adaptation aux changements climatiques doivent viser à renforcer la capacité de résistance des communautés, en particulier des communautés rurales qui disposent de mécanismes d'assurance fort limités contre les effets des changements climatiques. Les activités principales devraient comprendre la gestion et l'utilisation de la biodiversité ainsi que la remise en état des écosystèmes dégradés.

## **E. Biodiversité**

53. Un défi majeur concernant la conservation de la biodiversité et la remise en état des écosystèmes est de présenter de façon convaincante les avantages économiques et sociaux qu'elles présentent. Il est important de connaître la valeur économique totale des services écosystémiques. Des exemples tels que les terres humides à Kampala pour la purification de l'eau, les mangroves en Asie et les forêts à Panama montrent tous que ces services sont importants pour réduire la pauvreté rurale et améliorer le bien-être des ruraux pauvres. Il est urgent de refléter les valeurs véritables de la conservation de la biodiversité dans l'analyse des avantages et inconvénients d'activités économiques de façon à ce que le profit socioéconomique net de toute stratégie de développement rural soit positif.

## **F. Rôle des agricultrices**

54. Dans nombre de pays en développement, l'agriculture est le secteur le plus important pour l'emploi des femmes, en particulier en Afrique et en Asie, où elles représentent 42 % de la main-d'œuvre du secteur. On estime que les femmes rurales produisent plus de la moitié des aliments produits dans le monde. En Asie du Sud-Est, les femmes constituent jusqu'à 90 % de la main-d'œuvre dans la riziculture. De plus, elles jouent un rôle clef dans les services auxiliaires non agricoles tels que la vente des produits. Elles méritent donc des programmes ciblés dans les domaines de la vulgarisation et de l'éducation, par exemple en matière de comptabilité et d'organisation agricoles et non agricoles. Les femmes se livrent aussi à des activités telles que l'agrotourisme, le tissage, la petite industrie manufacturière, qui nécessitent souvent du crédit et d'autres formes d'aide aux petites entreprises.

55. Malgré le rôle que les femmes jouent dans la réduction de l'insécurité alimentaire au moyen de leurs connaissances de la culture, de la biodiversité locale, des sols et des ressources locales en eau, elles sont souvent exclues des processus de prise de décision dans le cadre des nouvelles initiatives de gestion de l'eau dans l'agriculture et des autres projets touchant à l'allocation des ressources naturelles. L'accès limité des femmes à l'eau va souvent de pair avec leur accès limité à la terre. Obtenir l'accès à la terre pour les agriculteurs pauvres, en particulier les femmes, peut conduire à garantir le droit à l'eau, ce qui assure l'accès à d'autres ressources telles que les services financiers et l'investissement dans les exploitations agricoles, offrant la possibilité d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire les gaspillages d'eau.

## **G. Effets de l'accroissement de la production des biocombustibles**

56. La tendance à l'expansion des biocombustibles s'est renforcée de façon exponentielle ces dernières années. Le marché émergent des biocombustibles est une source nouvelle importante de la demande de certains produits de base agricoles tels que le sucre, le maïs, le manioc, les oléagineux et l'huile de palme. Le fait que ces produits, utilisés surtout comme denrées alimentaires, sont à présent cultivés en vue de produire des biocombustibles exerce des pressions accrues sur les prix des produits alimentaires. Toutefois, il convient d'étudier plus avant les incidences globales de la production des biocombustibles sur ces prix. Une analyse plus approfondie des données désagrégées devrait conduire à l'élaboration de politiques relatives aux biocombustibles qui soient efficaces, soucieuses de l'environnement et compatibles avec les exigences de la sécurité alimentaire.

57. En élaborant les politiques futures, il est nécessaire également de maximiser les possibilités. Tandis que les agriculteurs se livrent à l'élevage aux fins de la production de bioénergie, les travailleurs agricoles peuvent être employés dans les secteurs des transports et du traitement des produits agricoles<sup>18</sup>. La production des biocombustibles pourrait aussi apporter des avantages aux producteurs pauvres vivant dans des zones reculées qui sont éloignés des centres de consommation, où la production alimentaire n'est pas compétitive.

58. L'expansion des biocombustibles et les prix élevés des produits de base peuvent générer des flux de capitaux et créer des emplois si des mécanismes institutionnels sont mis en place pour faire en sorte que les communautés rurales prennent part au processus en tant que partenaires. De plus, il faudrait renforcer les efforts déployés pour utiliser des biocombustibles de la deuxième génération, qui sont obtenus des débris végétaux et des déchets animaux, ce qui réduirait le changement d'affectation des terres et éliminerait les émissions liées aux programmes actuels relatifs aux biocombustibles.

## **H. Financement du développement rural et de l'agriculture**

59. La nécessité d'accroître la productivité, les infrastructures, la recherche-développement dans les domaines de la production de semences améliorées et de pratiques culturales améliorées passent tous par l'apport de ressources financières. Il faut lutter contre la longue tendance à la baisse de l'APD en faveur du développement agricole et de l'agriculture. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, il est nécessaire de promouvoir la collaboration entre partenaires du développement et accroître l'efficacité de l'aide, en particulier s'agissant de l'assistance fournie au développement rural. Les nouveaux donateurs bilatéraux deviennent une source importante d'aide officielle pour le développement agricole. Un autre signe encourageant est l'augmentation rapide de l'investissement privé dans la chaîne de valeur agricole. Il convient toutefois de faire en sorte que les petits exploitants agricoles soient inclus dans cette chaîne de valeur. Les fondations

---

<sup>18</sup> Peter Hazell et R.K. Pachauri, « Bioenergy and Agriculture: promises and Challenges », 2020 Focus, n° 14, Brief 1 of 2, 2020 Vision for Food, Agriculture, and the Environment, initiative of the International Food Policy Research Institute (New Delhi, The Energy and Resource Institute, décembre 2006).

privées sont aussi encourageantes, en particulier dans le secteur de la recherche-développement.

60. De nouvelles initiatives sont nécessaires pour améliorer l'accès des petits exploitants agricoles aux ressources financières. En faisant fond sur les réussites, le microfinancement devrait améliorer la couverture des services pour les activités agricoles. L'accès aux services financiers au moyen des TIC devrait aussi être amélioré, en particulier dans les zones rurales, cela aidant à réduire le coût des transactions.

## **I. Amélioration des avantages de la libéralisation du commerce**

61. Les négociations commerciales du cycle de Doha sont considérées comme un « cycle du développement », le développement et la réduction de la pauvreté étant la priorité. L'agriculture est l'une des questions clefs sur lesquelles portent les négociations. Les progrès ont été très lents. La question délicate des subventions agricoles dans les pays développés doit être résolue sans délai en vue d'aider le développement agricole dans les pays pauvres.

62. L'agriculture à elle seule produirait environ les deux tiers des avantages que l'on peut escompter d'une libéralisation totale du commerce des marchandises<sup>19</sup>. La libéralisation totale du commerce devrait produire des incitations plus fortes pour la production agricole et accroître la part des pays en développement dans le commerce des produits agricoles<sup>20</sup>. Il pourrait s'avérer nécessaire d'élaborer des politiques, par exemple des réformes fiscales visant à compenser la diminution des recettes fiscales retirées des échanges et des investissements publics dans les infrastructures, par exemple dans l'irrigation, les routes et la recherche-développement, de façon à améliorer la compétitivité de l'agriculture. Les acheteurs nets de denrées alimentaires dans les pays en développement peuvent être touchés par la libéralisation et avoir besoin de recevoir une aide pour s'ajuster au changement et être en mesure de retirer, à terme, des avantages de la libéralisation. La situation actuelle où les prix des produits alimentaires sont élevés offrent l'occasion de faire face à ces questions de façon plus constructive et plus rapidement.

## **J. Investissements dans la science et la technologie**

63. La recherche-développement joue un rôle majeur dans l'amélioration de la productivité agricole. L'expérience de la Révolution verte en Asie en témoigne. Afin de réaliser la Révolution verte en Afrique, il faut mettre au point les semences et les pratiques culturelles appropriées. Il est nécessaire d'accroître les investissements dans la recherche-développement agricole, en particulier ceux visant à accroître la productivité en Afrique. La coopération régionale serait efficace pour consolider les efforts et partager les résultats entre les pays dont les situations écologiques respectives sont similaires. Il est possible également de recourir à des partenariats

<sup>19</sup> Richard Newfarmer, éd., « Trade, Doha, and Development », Banque mondiale, novembre 2005, p. 16.

<sup>20</sup> Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'Agriculture au service du développement. A window into the issues (Washington, Banque mondiale, novembre 2005).

public-privé pour des initiatives visant à faciliter la mise au point et le transfert de technologies. La biotechnologie offre de nombreuses possibilités à cet égard, à condition de faire dûment attention aux impacts sur les populations et sur l'environnement. Vu les coûts de la mise au point et les exigences réglementaires, un appui international est vivement requis pour tirer parti des possibilités qu'offre la biotechnologie.

64. Comme cela a déjà été mentionné à la section III.B consacrée aux infrastructures, les progrès enregistrés dans le domaine des TIC peuvent aussi offrir des possibilités dans ce contexte en réduisant les coûts du traitement et du transfert de l'information, ce qui faciliterait l'accès à l'information sur les technologies agricoles et sur les marchés.

#### **IV. Marche à suivre et recommandations**

65. **Le défi qu'est la réduction de la pauvreté rurale est encore plus ardu aujourd'hui qu'en 2003. De nouveaux défis de grande ampleur menacent d'ancrer les ruraux pauvres encore plus profondément dans la pauvreté. L'augmentation des prix des produits alimentaires au niveau mondial a des incidences directes sur les plus pauvres dans les zones rurales, qui sont des acheteurs nets ou absolus de denrées alimentaires. Pour ce groupe, il est encore plus urgent que la productivité agricole soit améliorée et la production de produits alimentaires accrue. Pourtant, au même moment, les effets des changements climatiques sont préjudiciables à la production agricole – en particulier dans les zones les plus marginales où vivent de nombreux ruraux pauvres<sup>21</sup>. Il est vital d'adopter une approche intégrée du développement rural, qui montre bien les liens existant entre la durabilité de l'environnement, la productivité agricole et la pauvreté rurale. Le Conseil économique et social souhaitera peut-être envisager d'adopter un programme portant sur le développement rural comprenant les éléments suivants.**

66. **Sur le court terme :**

a) **La communauté internationale devrait agir sans délai pour protéger les plus vulnérables contre l'augmentation rapide actuelle des prix des produits alimentaires. Il convient de prêter un appui suffisant aux organismes humanitaires afin de combler leur déficit budgétaire et de fournir des ressources additionnelles substantielles car la crise exige des fonds supplémentaires. Il faudrait également apporter l'appui nécessaire aux gouvernements des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires pour faire en sorte que les programmes de protection sociale ne soient pas amputés et qu'ils atteignent ceux qui sont touchés. Il convient de veiller également à ce que ces mesures à court terme ne portent pas atteinte aux efforts faits sur le moyen et le long termes en vue de promouvoir le développement rural et la production agricole.**

b) **La communauté internationale et les gouvernements devraient fournir une assistance élargie ou accélérée pour assurer l'accès des agriculteurs pauvres aux moyens de production agricoles, tels que les semences améliorées**

---

<sup>21</sup>Des résultats pour surmonter le défi : FIDA 2010-2012, version VII.

et les engrais, afin de leur permettre de maintenir ou d'étendre la production de denrées alimentaires durant la saison de croissance suivante.

c) Les États membres de l'Organisation mondiale du commerce sont encouragés à faire tout leur possible pour que les négociations commerciales du cycle de Doha aboutissent en apportant un avantage substantiel réel pour le développement, en particulier, un accès aux marchés améliorés pour les pays en développement

67. Sur le moyen et le long termes :

d) Les partenaires du développement, notamment le système des Nations Unies, devraient :

i) Améliorer la coordination des activités aux fins de l'intégration des initiatives de développement rural dans les stratégies nationales de développement et accroître les investissements dans les zones rurales;

ii) Améliorer l'assistance en faveur de la croissance de la productivité au moyen de l'application de l'innovation et de la recherche-développement. Il faut redoubler d'efforts pour réaliser la Révolution verte en Afrique;

iii) Accroître l'assistance en faveur de la mise en place et de l'amélioration des infrastructures, y compris les routes, le transport, l'eau de boisson salubre et l'assainissement, l'irrigation, l'électricité et les télécommunications, qui sont nécessaires pour améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres et accroître la production agricole;

iv) Améliorer l'assistance aux programmes ciblant l'amélioration de la productivité des femmes et leur accès aux revenus, ainsi qu'aux programmes ciblant d'autres groupes vulnérables, tels que les populations autochtones et les minorités ;

e) Toutes les parties prenantes devraient :

i) Faire mieux comprendre les incidences de l'accroissement de la production des biocombustibles sur les prix des denrées alimentaires, les moyens d'existence des pauvres et l'environnement ;

ii) Faire face aux effets des changements climatiques sur les ruraux pauvres, concevoir et élaborer des programmes d'adaptation concrets efficaces par rapport aux coûts pour les ruraux pauvres, mobiliser un appui financier additionnel pour leur mise en œuvre, améliorer les systèmes d'alerte rapide et l'analyse de la vulnérabilité pour mieux évaluer les risques liés aux changements climatiques, améliorer la préparation et intensifier les activités d'atténuation des risques;

iii) Prendre des mesures concrètes pour gérer et utiliser la biodiversité et remettre en état les écosystèmes dégradés de façon durable et rationnelle et assurer la fourniture équitable de services écosystémiques;

f) Les gouvernements pourraient :

i) Intégrer les politiques de développement rural dans les stratégies nationales de développement; l'harmonisation des stratégies agricoles avec les priorités en matière d'investissement et la réaffectation des ressources

**budgétaires à des instruments politiques plus efficaces qui améliorent la productivité devraient être appuyées;**

**ii) Accroître le financement public de la recherche-développement, en forgeant des partenariats avec des coalitions de producteurs et des entreprises agro-industrielles liées à des produits de base ou des chaînes de valeur particuliers;**

**iii) Appuyer le développement des organisations d'agriculteurs, des organisations de la société civile et des autres institutions aux fins d'une action collective visant à catalyser la demande de recherche et de services de vulgarisation qui aideront les producteurs à participer aux marchés et à tirer parti de nouvelles possibilités;**

**iv) Appuyer les politiques et institutions qui établissent un lien entre les centres de recherche publics et privés et les agriculteurs, ce qui est essentiel pour diffuser les nouvelles technologies et connaissances. À ce propos, il est important d'établir des liens avec les sources de connaissances internationales et de puiser dans les réservoirs internationaux de technologies accessibles au public pour que la Révolution verte fasse sentir ses effets en Afrique;**

**v) Gérer efficacement les impacts des changements climatiques sur l'environnement et de l'épuisement des ressources naturelles sur la production des denrées alimentaires;**

**vi) Améliorer les cadres politiques et réglementaires pour la gestion de la demande croissante de biocombustibles et de ses impacts éventuels sur la sécurité alimentaire;**

**vii) Intensifier l'application de la science, de la technologie et de l'innovation aux pratiques agricoles traditionnelles, en se livrant à la recherche adaptative et en intégrant les connaissances à la production locale.**

---